



COMMUNIQUE FINAL

Nous, membres du Cadre de Concertation Nationale de la Société Civile de la République Démocratique du Congo (CCNSC-RDC en sigle), incluant des Organisations, des Plateformes et des Réseaux ainsi que des Collectifs et Syndicats, y compris les Ordres professionnels, sommes réunis ce 19 juillet 2023, au CEPAS à Kinshasa, pour une matinée de réflexion sur l'état actuel de notre pays.

Après une analyse objective de la situation politique, économique, sociale et sécuritaire, nous avons identifié les éléments clés suivants qui exigent notre urgente attention :

- **Sur le plan socio-économique**, malgré les efforts du Gouvernement de la République pour stabiliser le cadre macroéconomique, le franc congolais continue à perdre de la valeur face au dollar américain et, par conséquent, cela a provoqué une hausse des prix des produits de première nécessité, tels que les aliments, les médicaments et les biens importés, diminuant considérablement le pouvoir d'achat des Congolais et aggravant davantage la misère d'une population déjà plongée dans la pauvreté la plus extrême.
- **Sur le plan sécuritaire**, la partie Ouest du pays reste marquée par les événements liés au phénomène « MOBONDO » sur fond du conflit entre les « TEKES » et les « YAKAS », alors qu'à l'Est de la République, les Etats voisins, en l'occurrence le RWANDA et l'Ouganda, arment et appuient le groupe armé M23, en plus de près de 200 autres groupes armés locaux et étrangers dont les ADF ougandais qui occasionnent la mort au quotidien et sont à la base de plusieurs crimes dont les massacres en masse, les viols, et les pillages des ressources naturelles. De plus, la Société Civile dénonce l'insécurité grandissante dans le pays, notamment l'assassinat du Député National **Cherubin OKENDE**, partage l'inquiétude manifestée par l'opposition en cette période pré-électorale, et condamne, enfin, l'entretien des milices criminelles qui sèment la terreur et propagent l'insécurité dans nos villes.
- **Sur le plan politique**, le CCNSC déplore l'absence d'un Cadre de Concertation permanent entre la CENI et la Société Civile. Le processus électoral progresse en dents de scie et reste moins rassurant au vu de nombreux défis qui n'ont jusque-là pas trouvé de solution. La Société Civile reconnaît, néanmoins, les quelques avancées, bien que peu significatives, réalisées jusqu'à présent, notamment en matière d'identification et d'enrôlement des électeurs, de cartographie électorale et de dépôt des candidatures pour les élections législatives nationales. Ces faiblesses risquent de compromettre la crédibilité de tout le processus électoral.
Enfin, la Société Civile s'inquiète de la pré-campagne illégale, fondée sur une culture politique purement locale, qui suscite des tensions ethniques menaçant déjà la cohésion sociale pour laquelle elle et d'autres partenaires, tant étatiques qu'extérieurs, travaillent sans relâche.

Eu égard à ce qui précède, le Cadre de Concertation National de la Société Civile de la République Démocratique du Congo, en sigle CCNSC, formule les recommandations suivantes :

1. Au président de la République Démocratique du Congo

- Le Président de la République devrait mettre l'intérêt de tous les Congolais en priorité, en prenant des mesures nécessaires pour contenir la corruption qui gangrène notre société et ramène à zéro tous les efforts fournis pour le développement socio-économique du pays ;
- Le Président de la République devrait par ailleurs promouvoir un dialogue constructif et chercher un consensus entre toutes les parties prenantes, y compris l'Opposition et la Société Civile en ce qui concerne la question électorale. Cela peut contribuer à l'élaboration d'un cadre électoral largement accepté et favoriser la confiance dans le processus.

2. Au gouvernement de la république

- Le CCSNC attire l'attention du Gouvernement congolais sur les faits ci-haut énumérés à titre exemplatif ainsi que d'autres qui rendent moins propice le climat d'apaisement pour la bonne tenue des élections libres, démocratiques et transparentes en République Démocratique du Congo ;
- Le Gouvernement doit veiller à ce que le processus électoral soit apaisé, équitable, transparent et inclusif. Cela implique des garanties que la Commission Electorale Nationale Indépendante(CENI) est réellement indépendante et représentative, capable d'assurer des conditions équitables pour tous les candidats, partis et regroupements politiques en lice pour la compétition électorale ;
- Le Gouvernement devrait accorder la priorité à la résolution de problème de l'insécurité dans le pays et surtout dans nos villes. Cela veut dire qu'il sied de prendre des mesures globales pour améliorer la situation sécuritaire dans tous les coins de la RDC, afin de créer un environnement propice à des élections pacifiques ;
- Le Gouvernement devrait accorder la priorité à la protection des droits de l'homme tout au long du processus électoral. Cela inclut la formation et la surveillance des forces de sécurité pour garantir le respect des droits de l'homme, l'abstention de toute interférence et la création d'un environnement où les médias et la Société Civile peuvent observer, rapporter et participer librement, sans crainte d'intimidation ou de censure ;
- Le Gouvernement doit mettre fin définitivement à tous les groupes armés et étendre l'autorité de l'État sur toute l'étendue de la République. Cela peut inclure des mesures telles que le désarmement des groupes armés, la réintégration des combattants dans la Société Civile et la mise en place des programmes de développement pour les zones touchées par les conflits ;

- Le Gouvernement doit procéder à une évaluation approfondie de l'état de siège en vue de sa requalification. L'état de siège est une mesure d'urgence qui permet au gouvernement de renforcer la sécurité dans les zones touchées par les conflits. Cependant, il peut également restreindre les libertés civiles et les droits de l'homme, ce qui nécessite une évaluation régulière pour s'assurer qu'il est toujours justifié ;
- Le Gouvernement doit accélérer la mise en œuvre de la loi de programmation militaire afin de doter les Forces armées de la République Démocratique du Congo, en sigle FARDC, des fortes capacités de dissuasion et mettre définitivement fin aux aventures des armées Rwandaises et Ougandaises en RDC.

3. A la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)

La CENI doit :

- Rendre effectivement opérationnel le Cadre de Concertation avec les parties prenantes, notamment la Société Civile, les Partis politiques et les Regroupements politiques. Ce cadre permettra de faciliter la communication et la collaboration entre les différentes parties prenantes et de garantir un processus électoral plus inclusif et transparent ;
- Rechercher un consensus global entre les parties prenantes. Cela implique de prendre en compte les préoccupations et les intérêts de toutes les parties prenantes et de travailler ensemble pour trouver des solutions qui conviennent à tous ;
- Réévaluer le niveau de préparation du processus électoral et respecter toutes les règles de l'art en la matière. Cela inclut la mise en place de mécanismes de surveillance pour prévenir la fraude électorale et la transparence dans la gestion des résultats électoraux ;
- Renforcer les institutions indépendantes et garantir leur impartialité et leur crédibilité. Cela passe nécessairement par la mise en place de mécanismes de surveillance et de responsabilisation afin de prévenir tout parti pris ou manipulation dans le processus électoral.

4. Aux acteurs politiques de la RDC

Les acteurs politiques doivent s'engager :

- A travailler en faveur d'un consensus qui permette à toutes les parties de participer librement et démocratiquement aux prochaines élections. Cela renforcera la cohésion nationale et la légitimité des institutions de la République et de leurs animateurs. Les politiciens doivent avoir à cœur les intérêts du peuple et travailler ensemble pour trouver des solutions qui conviennent à tous et qui contribuent à la stabilité et au développement du pays ;
- A œuvrer à ce que le processus électoral soit équitable, transparent et inclusif. Cela passe nécessairement par la garantie que l'actuel CENI est capable de fournir des conditions équitables pour tous les candidats, partis et regroupements politiques en compétition électorale ;

- A accorder la priorité à la résolution du problème de l'insécurité dans le pays. Cela implique de prendre des mesures globales pour améliorer la situation sécuritaire dans tous les coins de la RDC, assurer la sécurité des citoyens et créer un environnement propice à des élections pacifiques.

5. Le CCNSC et autres Plateformes et Organisations de la société civile se résolvent :

- A s'impliquer activement dans le processus électoral en surveillant de près les étapes clés, en observant les élections et en rapportant toutes les irrégularités et violations des droits de l'homme liées au processus électoral. La Société Civile tient également à accentuer la sensibilisation des citoyens sur l'importance de participer au processus électoral et de faire entendre leur voix ;
- A poursuivre son plaidoyer en faveur de la transparence et la responsabilité tous pour le succès du processus électoral en cours en RDC ;
- A accompagner les anciens acteurs de la Société Civile ayant des ambitions politiques qui seront identifiés comme tel et ainsi maintenir le lien entre ceux-ci et la Société Civile ;
- A adopter le Mouvement Social pour le Genre et le Leadership (MSGL) comme son bras technique pour la mission ci-haut décrite et mandate officiellement ce dernier à encadrer, orienter et accompagner les ambitions politiques de ses membres désireux de servir le pays comme acteurs politiques car en travaillant ensemble, les acteurs politiques et la société civile peuvent contribuer à garantir des élections libres, justes et transparentes en RDC.

Fait à Kinshasa, le 19 Juillet 2023

Pour le CCNSC-RDC

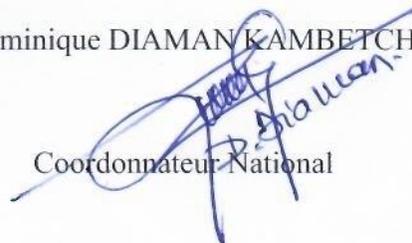
USENI FATAKI MAKANGO



Secrétaire National



Dominique DIAMANKAMBETCHI



Coordonnateur National